

CONTRATS DOCTORAUX ECOLE HED CAMPAGNE 2020

L'Ecole des Hautes Etudes en Démographie (Ecole HED) lance un appel pour le recrutement de 3 doctorantes/doctorants sur des contrats doctoraux de 3 ans à partir du 1er octobre 2020.

Dates importantes de l'appel

16 juin 2020 à 12h00 : date limite de dépôt des candidatures

Aucun dossier retardataire ne pourra être accepté.

Début juillet 2020 : épreuve orale

Mi-juillet 2020 : publication des résultats

1er octobre 2020 : début du contrat

Conditions d'éligibilité :

- Préparer durant l'année universitaire 2019-2020 un master M2 labellisé HED
- Envisager une inscription en première année de thèse en 2020-2021 dans l'une des 8 écoles doctorales habilitées de HED et laboratoires d'accueil correspondants (cf. liste ci-dessous)

Les candidates et candidats ayant déposé un dossier complet avant la clôture de l'appel seront invités à faire un exposé oral de 10 minutes suivi de 10 minutes de questions par les membres du jury.

Le contrat commencera le 1er octobre 2020, sous réserve de validation du Master M2.

Pour toute question relative à cet appel : info-doctorants@ecolehed.fr

Modalités :

Pour constituer un dossier complet, la candidate ou le candidat doit fournir l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

- a) Saisir l'ensemble des informations demandées sur la plateforme de l'appel : identité, université d'inscription M2, université d'inscription en doctorat, école doctorale, laboratoire d'accueil, projet de thèse, encadrement, etc.
- b) Déposer l'ensemble des documents suivants sur la plateforme de l'appel :
 - Curriculum vitae
 - Lettre de motivation
 - Lettre d'acceptation du directeur ou de la directrice de thèse de l'école doctorale pressenti
 - Lettre d'acceptation du directeur ou de la directrice du laboratoire d'accueil habilité pressenti
 - Projet de thèse d'un maximum de 4000 mots (hors bibliographie)
 - La version finale du mémoire de M2.
 - Rapport de soutenance de M2. Si la candidate ou le candidat n'a pas encore soutenu, il doit déposer (dans la boîte de dépôt prévue pour le rapport de soutenance de M2) une attestation de la ou du responsable de M2 indiquant l'impossibilité de déposer cette pièce avant la clôture de l'appel
 - Relevé des notes de M1 et M2. Si la candidate ou le candidat ne dispose pas encore des notes de M2, elle/il doit déposer une attestation de la ou du responsable de M2 indiquant l'impossibilité de déposer ces notes avant la clôture de l'appel.

Le dépôt des pièces est à effectuer sur la plateforme électronique disponible depuis le site de l'appel : <http://www.ecolehed.fr/2020/03/11/formation-doctorale/>

Liste des Ecoles doctorales et laboratoires habilités à un accueil doctoral HED

Ecoles doctorales et laboratoires habilités
ED 042 (Entreprise, Économie, Société) – Laboratoire Comprasec (Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale) - <i>Université de Bordeaux</i>
ED 624 (Sciences des Sociétés) – Laboratoire CEPED (Centre Population et Développement) - <i>Université de Paris</i>
ED 396 (Economie, organisations, société) – Laboratoire CRESPPA GTM (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris - Genre Travail Mobilités) - <i>Université Paris Nanterre</i>
ED 434 (Ecole doctorale de géographie de Paris) – Laboratoire CRIDUP (Centre de recherches de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1) - <i>Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne</i>
ED 465 (Economie Panthéon-Sorbonne) – Laboratoire CES (Centre d'économie de la Sorbonne) - <i>Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne</i>
ED 519 (Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes) – Laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, gouvernement) - <i>Université de Strasbourg</i>
ED 578 (Sciences de l'homme et de la société) – Laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités) - <i>Université Paris Saclay</i>
ED 586 (Ecole Doctorale en sciences humaines et sociales) – Laboratoire CURAP-ESS (Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie) - <i>Université de Picardie Jules Verne</i>

Accueil doctoral à l'Institut National d'Études Démographiques (Ined)

Les candidates et les candidats souhaitant être accueillis à l'Ined pour leur thèse dans le cadre d'une co-direction de thèse devront faire une demande d'accueil à l'Ined après obtention de leur contrat doctoral HED. Cependant, ils sont invités à effectuer dès à présent les démarches suivantes :

1. Contacter leur co-directeur ou co-directrice de thèse pressenti à l'Ined afin de co-construire leur projet de thèse.
2. Choisir une école doctorale et un laboratoire d'accueil parmi la liste ci-dessus, et fournir au même titre que les autres candidates et candidats les lettres d'acceptation de leur directeur ou directrice de thèse habilité auprès de cette école doctorale et du directeur ou de la directrice de ce laboratoire dans leur dossier de candidature.

Les candidates et candidats HED intéressés par un accueil doctoral à l'Ined sont invités à consulter les informations concernant la procédure de demande d'accueil à l'adresse suivante :

<https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/accueil-avec-un-financement-exterieur/>